

Allocution de M. François Mitterrand,
Président de la République, à l'occasion de
la présentation des Lettres de créance de M.
Paramhansa Nababsing, ambassadeur de
l'île Maurice, Paris, Palais de l'Élysée, lundi
20 décembre 1982.

Monsieur l'ambassadeur,

- C'est avec le plus grand plaisir que je reçois les Lettres par lesquelles Sa Majesté la Reine Elisabeth II vous accrédite auprès de moi, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'île Maurice.

- Vous avez bien voulu souligner les liens particulièrement étroits qui unissent nos pays en-raison, notamment, d'un lointain passé commun dont les racines sont aujourd'hui encore, heureusement, bien vivantes. C'est ainsi que l'usage de la langue française est largement répandu à Maurice, non seulement parmi les dirigeants et les cadres du pays, mais aussi dans toute la population et - ce qui est prometteur à mes yeux - parmi la jeunesse.

- Et ces liens profonds, sincères, hérités du passé, ont encore été renforcés par les options politiques voisines qu'ont choisies les peuples mauricien et français. L'amitié franco - mauricienne n'est plus à démontrer, et les personnalités françaises qui se sont rendues récemment à l'île Maurice ont toutes été frappées, à la fois par la beauté exceptionnelle de votre pays, et par la cordialité et la chaleur de l'accueil qui leur a été spontanément réservé.

- La qualité des relations franco - mauriciennes est certes le -fruit d'une histoire longtemps commune, mais aussi du travail quotidien notamment en-matière de coopération et de relations diplomatiques.\

Afin de traduire dans les faits cette amitié renouvelée, les contacts directs entre les représentants de nos deux pays ont été particulièrement nombreux depuis le 11 juin dernier. Je suis particulièrement heureux que le Premier ministre, M. Pierre Muroy, ait pu répondre à l'invitation de votre gouvernement et se rendre, il y a quelques jours, dans votre pays, pour une visite brève mais hautement significative de l'amitié qui préside à nos relations.

- Ainsi peuvent être progressivement définies les orientations nouvelles que, vous-même et vos compatriotes, attendez de notre politique de coopération dont les objectifs et les méthodes seront, en toutes circonstances, arrêtées d'un commun accord. Rien de ce que nous entreprendrons dans votre pays au-titre de la coopération ne se fera qui ne s'inscrive dans-le-cadre des priorités économiques et sociales retenues par le gouvernement mauricien. La réunion, en février prochain à Paris, de la Commission mixte franco - mauricienne sera précisément l'occasion de concilier les attentes mauriciennes et les possibilités françaises.\

Votre gouvernement, monsieur l'ambassadeur, s'est attaqué, avec une lucidité et un courage que chacun s'accorde à lui reconnaître, à l'immense tâche du développement. En ces périodes de crise, de concurrence impitoyable, le -cours naturel des choses voudrait que les rivalités s'exacerbent, du moins si l'on n'y prenait garde. Mais, le vrai défi auquel nous sommes confrontés, c'est celui de trouver conjointement, pays industrialisés et pays en voie de développement, des réponses communes et complémentaires à la crise économique et financière internationale, et pour cela il sera indispensable de faire preuve de solidarité et d'imagination. A cet égard, la France s'efforcera, dans la mesure de ses moyens, de trouver les réponses adéquates aux inquiétudes souvent exposées par les autorités de votre pays, tenant aux exportations textiles mauriciennes vers la Communauté européenne `CEE`, aux débouchés que représentent les Dix pour votre production sucrière, et encore à la venue des travailleurs mauriciens en France. Un autre intérêt commun apporte une raison supplémentaire, s'il en fallait une, à l'amitié et à la coopération entre l'île Maurice et la France, c'est la proximité du département français de La Réunion. Ainsi, présente dans l'Océan Indien, la France oeuvre au service de la paix, et, par son action, cherche à contribuer à la stabilité de cette zone vitale pour l'avenir du monde.

- Vous pouvez donc, monsieur l'ambassadeur, être assuré de trouver en vos interlocuteurs français des partenaires soucieux de participer au développement économique de votre pays, à son épanouissement social, et désireux de voir s'accomplir les aspirations du peuple mauricien vers plus de sécurité et de justice.

- Je vous prie de transmettre à Sa Majesté Elisabeth II l'expression de ma très haute considération et les vœux sincères que je forme pour le bonheur et la prospérité de l'île Maurice.\